



Séquence de travail TZCLD Bléré sur la future EBE avec les personnes privées d'emploi.

« Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » est un dispositif mis en place par l'Etat en 2015 pour apporter des réponses au chômage de longue durée sur des territoires locaux et bassins de vie de 5 000 à 10 000 habitants. Il est actuellement expérimenté sur 10 territoires métropolitains. Le Conseil Régional Centre-Val de Loire encourage la mise en place de cette démarche à travers sa Stratégie Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire, dans l'objectif de favoriser la capacité d'innovation sociale de l'ESS et le droit à l'expérimentation.

Par la législation, l'Etat a créé un Fonds d'Expérimentation permettant le financement de cette démarche et à également sélectionner 10 territoires d'expérimentations pour la période 2016-2019.

Les enjeux sont multi factoriels : procurer d'entrée de jeu un CDI à toutes les personnes privées durablement d'emploi volontaires et en même temps, apporter sur chaque territoire, des services utiles, nouveaux ou complémentaires à ceux existants, non concurrentiels et à des prix attractifs mais loyaux pour les clients : entreprises, collectivités locales, associations ou citoyens.

Pour tout CDI créé à temps plein dans une Entreprise à But d'Emplois (EBE), l'Etat, via le fonds d'expérimentation présidé par Louis Gallois, verse une contribution de 18000 euros annuelle par emploi créé. Le financement complémentaire pour couvrir les coûts totaux d'un salarié est financé par les activités marchandes fournies par l'Entreprise à but d'emploi.

Concernant les EBE, elles s'inscrivent pleinement dans l'Économie Sociale et Solidaire et sont en charges de recruter les personnes éloignées de l'emploi et de développer ses activités économiques pour assurer en continue une activité à ses salariés. Il s'agit soit de la création de nouvelle entité, soit l'agrément de structures déjà existantes.

Des comités de pilotage locaux sont également mis en place et nécessitent une implication forte des collectivités locales et acteurs locaux, gages de la réussite de l'expérimentation. Leur implication est également nécessaire dans le souci de réponse aux besoins du territoire.

Près de 200 nouveaux territoires se sont aujourd'hui portés volontaires pour intégrer à leur tour l'expérimentation. Une pétition a été lancée pour inviter le Sénat et l'Assemblée Nationale à voter une seconde Loi d'Expérimentation dès 2019 pour ouvrir à ces territoires une chance d'expérimenter le dispositif « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée ».

Un premier bilan est dressé dans le livre de « Zéro chômeur ! » de Claire Hédon, Présidente du mouvement ATD Quart Monde France, co-auteur de ce livre qui annonce que depuis 2016 ce sont 800 personnes qui ont été embauchées sur les 10 territoires d'expérimentation.

1 / LE DISPOSITIF EXPERIMENTAL

« Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée »

Le fonctionnement Historique

Le projet « Territoires zéro chômeur de longue durée » a été porté pour sa phase de démarrage par ATD Quart Monde en partenariat avec le Secours catholique, Emmaüs France, Le Pacte civique et la Fédération des acteurs de la solidarité avec, dès le départ, une volonté partagée que la conduite opérationnelle de ce projet puisse être ensuite portée par une organisation ad-hoc. L'association « Territoires zéro chômeur de longue durée » a ainsi été créée en octobre 2016 pour prendre la suite de l'action et démontrer qu'il est possible à l'échelle de petits territoires, sans surcoût significatif pour la collectivité, de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée à temps choisi, en développant des activités utiles pour répondre aux besoins des divers acteurs du territoire.

L'association TZCLD a pour objet l'animation et le développement du projet dans ses différentes étapes.

Les objectifs sont multiples :

- Montrer qu'il est possible à l'échelle d'un territoire, sans surcoût pour la collectivité, de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée et à temps choisi, en développant et finançant des activités utiles et non concurrentes des emplois existants pour répondre aux besoins des divers acteurs du territoire : habitants, entreprises, institutions, etc.
- Observer l'impact de l'expérimentation sur le territoire, et les bénéfices obtenus aux plans humain, sociétal et économique.
- Vérifier la viabilité économique sur le long terme des entreprises conventionnées à cette fin.
- Évaluer l'expérimentation, à la fois à travers le bilan que le fonds d'expérimentation territoriale dressera et celle que mènera un comité scientifique, afin de déterminer si celle-ci peut être étendue ou non et les conditions de cette éventuelle extension.

2 / DEUX TMOIGNAGES DE PROJETS

Claude Harout, TZCLD Grand Est Touraine : TZCLD, une utopie réaliste !

« Afin d'atteindre l'objectif d'avoir à terme sur leur Territoire, Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), trois communes d'Indre et Loire (Bléré, Montlouis sur Loire et Nazelles Négron) travaillent ensemble sur une étude de faisabilité en vue de créer leur EBE (Entreprise à But d'Emploi), nouveau type d'entreprise de l'économie sociale et solidaire en parfaite complémentarité avec les structures existantes.

Bléré, Montlouis sur Loire et Nazelles Négron sont actuellement dans la séquence nommée « la fabrique du consensus » qui vise à rassembler tous les acteurs du territoire autour de cet objectif : devenir à terme un territoire zéro chômeur de longue durée.

Cet engagement des territoires nécessite du temps et de l'énergie, car il faut mobiliser de nombreux acteurs : les personnes privées durablement d'emploi, les élus, les acteurs économiques, les travailleurs sociaux, les collectivités locales (communes / département / région), plus Pôle Emploi, et d'autres acteurs du projet comme la BGE (boutique de gestion), l'association Malakoff Médéric, l'ECTI, le Crédit Coopératif, etc...

A ce jour, tout le monde est mobilisé sur « l'étude de faisabilité » afin de repérer les chômeurs volontaires et les prestations qui pourraient être confiées à la future Entreprise à But d'Emploi. A suivre...»

Quelques moments importants sont à noter dans le planning de TZCLD Grand Est Touraine :

- 27 juin à Bléré, conférence de Patrick Valentin (« père fondateur » de TZCLD),
- à la rentrée de septembre, sans doute une avant-première à Amboise du film de Marie Monique Robin « Nouvelle cordée » dédié à TZCLD sur Mauléon,
- en octobre, mise en place des trois comités locaux de pilotage,
- pour la fin de l'année, préfiguration de l'Entreprise à But d'Emploi.



Benoit Pontroué : **La communauté de communes Touraine** **Val de Vienne territoire zéro chômeur de** **longue durée en 2020**

« A l'île Bouchard, le 26 avril 2019, nous organisons une réunion avec les chômeurs de longue durée pour présenter et informer sur le projet « Territoire Zéro Chômage de Longue Durée » (TZCLD) dans l'objectif de créer une Entreprise à But d'Emploi (EBE).

Une équipe de plus de 30 personnes se mobilisent et se réunissent autour de petits groupes chaque semaine pour affiner le recensement des besoins locaux. Elles n'hésitent pas à démarcher les entreprises, les maires et les acteurs locaux. Elles se mobilisent notamment pour rencontrer la population comme le 16 avril à l'île Bouchard.

Actyval a été fondé pour porter ce projet avec une équipe de bénévoles convaincus que « Personne n'est inemployable, ce n'est pas le travail qui manque et ce n'est pas l'argent qui manque ». Ce plan TZCLD est l'occasion pour notre territoire rural de mettre en place de nombreux services de proximité, de tisser des liens intergénérationnels, de créer des circuits économiques courts et créateurs d'emplois qui seront également intéressants pour les entrepreneurs, artisans, agriculteurs et commerçants du Val de Vienne. »

● **Qu'attend-t-on pour ouvrir l'EBE ?** **Une décision**

« La décision d'ouverture d'une EBE revient à l'Etat. Cinquante nouvelles villes seront choisies d'ici 2020 pour tester le dispositif pendant cinq ans. ActYval est prête pour une ouverture possible pour l'année 2019/2020. »

● **Zéro chômage : Utopie ou réalité ?**

« L'équipe est persuadée que ce projet présente une solution concrète afin de lutter contre le chômage de longue durée en Touraine Val de Vienne. L'objectif peut sembler utopique, mais réduire le chômage pour les volontaires de notre territoire est un besoin réel et un objectif atteignable. »

SOURCES

Territoires Chômeur de Longue Durée :
Tribune pour une deuxième phase de
l'expérimentation dès 2019
<https://www.tzclld.fr/tribune/>

France Info : On s'y emploie.
Des territoires qui remettent les chômeurs de
longue durée au travail
https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/on-s-y-emploie-de-philippe-duport/on-s-y-emploie-des-territoires-qui-remettent-les-chomeurs-de-longue-duree-au-travail_3268947.html

France bleu : Territoires Zéro Chômeur de
Longue Durée : une pétition est lancée depuis
quelques jours pour
<https://www.francebleu.fr/infos/societe/territoires-zero-chomeur-de-longue-duree-une-petition-est-lancee-depuis-quelques-jours-pour-une-2eme-1554740103>

Le Journal des Acteurs Sociaux - Avril 2019 :
Territoire Zéro Chômeur :
l'expérience a fait ses preuves par Claude
Haroute et Jean-Louis Sanchez
<https://www.cresscentre.org/wp-content/uploads/2019/05/JAS-JLS-CH-avril-19.pdf>